

Assemblée générale du SNEPP 6 Avril 2018

Présents :

Céline Clément, Dimitri Phénieux, Dauphine Piaton, Clyde Menta, Valérie Fournier, Audrey Demuro, Claire Mytnik, Pierryc Palmaro, Zarah Servadio, Birgit Lüke, Dominique Deslandes, Monika Ryduchowska, Karen Pivot, Sylvie Alberteau, Gwenaël Knichel, Pierre Van Buynderen, Marc Munaut

Représentés :

Hélène Berthon, Nicolas Blassel, François Aubert, Marie Capoen, Sophie Carena.

Rappel de l'ordre du jour :

- Bilan financier de l'exercice écoulé.
 - Accueil des nouveaux adhérents (rappel de la gratuité pour tous les étudiants de première année, ensuite 30€ à partir du mois de janvier de la deuxième année d'études ; 50€ par année civile pour les diplômés.
 - Activités site web, point avec l'équipe forum et gestion de la page Facebook..
 - Projets d'avenir et évolution du SNEPP trait d'union entre pratiquants de la méthode Poyet.
 - Renouvellement du bureau.
 - Notre Présidente Béatrice Renaudin démissionnaire, passe la main. Appel est lancé aux candidats à sa succession.
 - Questions... et réponses !
-

1° Sur le compte en banque se trouve la somme de 16.854.21 €

Beaucoup et peu à la fois en cas de litige.

Le SNEPP compte actuellement 84 membres dont 26 étudiants..

2° Les cotisations sont maintenues pour l'année à venir

1^{ère} année gratuite pour les étudiants

30.00 Euros pour les 3 années de cours.

50.00 Euros par an pour les Diplômés

Avantage pour les adhérents : Médinat offrent une réduction du tarif supérieur (entre 50.00 et 70.00 par an couvrant largement la cotisation annuelle)

Nous vous invitons à vérifier votre présence sur la carte des praticiens et à faire la demande (gratuite) d'accès au forum qui est indépendant de l'espace membre du site.

Chez AXA une assurance peut être possible **pour les étudiants** qui peuvent prouver une formation de 100hrs (Info de Sarah)

Info : Code APE pour micro-entrepreneurs **8996F**

3° Frais et dépenses

300.00 Euros par an pour le site du SNEPP pour Sébastien Tébul l'informaticien.

Pierre se charge de le contacter Sébastien Teboul pour rendre active une version mobile de du site.

R: Il faut modifier toute la structure du site, le devis est en cours.

450.00 Euros représentant un séminaire sur l'année comme rémunération pour le suivi des cotisations à Yoris Dutour.

Pierre Vanbuynderen, Béatrice Renaudin, Claire Benaiche et Marc Munaut ne perçoivent aucune rémunération.

4° Evolution et utilité du SNEPP

Affiner la visibilité, la présence et le suivi des cotisations sur le site.

Le SNEPP est une vitrine de notre pratique, une assurance de qualité, une aide pour tous par le partage d'infos, de conseils et nous fédère vers un but commun d'aide aux personnes souffrantes.

Géolocalisation sur le site aux Diplômés (N° Siret). N'oubliez pas de contacter le site lors de l'obtention de votre diplôme.

Idée lancée par Tristan d'une carte d'étudiant. Non réalisable pour le moment.

Sophie demande qui rédige les attestations pour obtenir la réduction de son assurance ?

R : Le reçu fait office d'affiliation.

Le terme OSTEO ne peut apparaître lors de vos pratiques, cartes de visite... Voir les conclusions des avocats contactés à ce propos sur le site (partie membres)

5° Renouvellement du bureau.

Pierre Vanbuynderen et Marc Munaut sont maintenus dans leurs fonctions.

Pierrick Palmaro est élu président du SNEPP à l'unanimité en lieu et place de Béatrice Renaudin que nous remercions pour tout ce qu'elle a apporté au SNEPP durant sa présidence.

Le trésorier s'occupe d'obtenir pour Pierrick Palmaro, la signature pour le compte bancaire du Syndicat.

